



Les tiers-lieux de ville moyenne, entre accès aux ressources et dynamisation des territoires : Présentation des résultats du Projet INTIMIDE

Guy Baudelle, Gerhard Krauss, Clément Marinos, Raphaël Suire

► To cite this version:

Guy Baudelle, Gerhard Krauss, Clément Marinos, Raphaël Suire. Les tiers-lieux de ville moyenne, entre accès aux ressources et dynamisation des territoires : Présentation des résultats du Projet INTIMIDE. 16e Séminaire du GIS Marsouin, GIS M@rsouin, May 2018, Le Bono, France. halshs-01807990

HAL Id: halshs-01807990

<https://shs.hal.science/halshs-01807990>

Submitted on 2 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les tiers-lieux de ville moyenne, entre accès aux ressources et dynamisation des territoires :

Présentation des résultats du Projet INTIMIDE

Résumé

Cette communication présente les résultats généraux du projet de recherche INTIMIDE. Réunissant un groupe international d'universitaires (France, Canada, Allemagne), il s'intéresse aux tiers-lieux dans villes petites et moyennes (espaces de coworking et fablabs). S'appuyant sur questionnaire commun, les investigations menées dans sept régions ont permis d'étudier les tiers-lieux à travers trois dimensions. Premièrement, leur lien au territoire, y compris lorsque celui-ci est de taille modeste, a pu être mis en évidence. Deuxièmement, nos travaux ont souligné le rôle des animateurs / fondateurs dans l'émergence de ce type d'espaces. Enfin, il s'agissait de mettre au jour les ressources mobilisées par les membres lors de la fréquentation des tiers-lieux. Bien que ce texte reflète globalement la position de recherche des membres du projet¹, il présente prioritairement les résultats issus du terrain breton.

Mots clés Tiers-lieux, entreprise, ressource, encastrement, réseau, territoire, innovation

Axes thématiques Territoires et TIC / Economie et transactions à l'ère numérique

Contexte et revue de littérature

La littérature sur les tiers-lieux reste encore relativement modeste, du fait notamment de la recense du phénomène, bien qu'elle se développe rapidement (Scaillerez et Tremblay, 2017) en explorant un champ disciplinaire relativement large : gestion, économie, aménagement, géographie, sociologie. Du point de vue des sciences du territoire, elle met en évidence leur rôle dans la fabrique de la ville créative (Moriset, 2014) et plus largement dans le développement économique local (Moriset, 2016 ; Burret, 2014). La littérature sur l'entrepreneuriat, nourrie notamment par les travaux du RGCS (Research Group on Collaborative Space), indique quant à elle que les tiers-lieux constituent de nouveaux dispositifs permettant de construire, transformer ou faire émerger du capital social utile à l'entrepreneur, la mise en réseau des acteurs jouant un rôle déterminant pour l'accès aux ressources, à la poursuite de projet et au partage de connaissances (Horvath et Dechamp, 2016). D'autres travaux, comme ceux d'Antoine et Burret (2014), concernant plus précisément les tiers-lieux, insistent sur le rôle majeur des animateurs, assurant des fonctions de knowledge broker ou « courtier du savoir » (Meyer, 2010) et de boundary spanner ou « passeur de frontières » (Tushman, 1977 ; Williams, 2002). Ces intermédiaires (d'innovation) ont ainsi la responsabilité d'organiser le transfert d'externalités entre des participants qui, sans ce dispositif, supporteraient des coûts de recherche et/ou de coordination trop élevés (Suire, 2016). Selon Grandadam et al. (2013), les middleground organisent les échanges et constituent une frontière entre les acteurs de l'upperground et de l'underground. Sous certaines conditions, ils peuvent devenir des tiers-lieux en permettant des proximités temporaires (Cohendet et al., 2010, Rallet et Torre, 2004 ; Suire, 2013). Enfin, quelques travaux récents concernent précisément les tiers-lieux implantés dans des territoires spécifiques comme les villes petites et moyennes et les espaces ruraux (Fasshauer et al., 2016 ; Besson, 2016)

¹ Guy Baudelle, Université Rennes 2 ; Sophie Boutillier, Université du Littoral ; Angelo Dossou-Yovo, York University ; Flavie Ferchaud, Université Rennes 2 ; Gerhard Krauss, Université Rennes 2 (coordinateur scientifique) ; Christine Liefoghe, Université Lille 1 ; Clément Marinos, Université de Bretagne Sud ; Basile Michel, Université d'Angers ; Richard Shearmur, McGill University ; Eve Ross, Université Technologique de Compiègne ; Arnaud Scaillerez, TELUQ Montréal ; Raphaël Suire, Université de Nantes ; Diane-Gabrielle Tremblay, TELUQ Montréal.

Hypothèses

Pour mémoire, voici les hypothèses proposées dans le cadre du projet INTIMIDE :

La première hypothèse suppose que les tiers-lieux constituent des moyens d'accès aux ressources issues de relations sociales. Elle présume une forme de dépendance de l'activité des membres aux réseaux envers les tiers-lieux. Il s'agit d'une hypothèse sociologique liée à l'encastrement social des activités économiques (Granovetter, 1985). Nos résultats montrent que cette hypothèse se vérifie, mais seulement sous certaines conditions que nous proposerons d'explicitier. Ils confirment en ce sens d'autres travaux (Blein, 2017).

La deuxième hypothèse est relative à l'utilisation et à la combinaison de ressources mobilisées dans le cadre des collaborations et, dans certains cas, dans la réalisation des innovations. Cette hypothèse attribue une fonction économique aux tiers-lieux comme pourvoyeurs de ressources (cognitives, matérielles, sociales, technologiques). Une fois encore, il existe des modalités particulières à la vérification de cette deuxième proposition, les configurations sociale, géographique et institutionnelle du tiers-lieu influençant la nature de la ressource en question.

La troisième hypothèse, de nature plus géographique, pose la question du lieu et de la proximité spatiale. Les caractéristiques périphériques des territoires étudiés peuvent-elles être compensées par la proximité procurée par les tiers-lieux à leurs membres ? Nos résultats montrent que la proximité géographique, s'elle est indissociable de la notion même de tiers-lieux, n'est pas suffisante pour générer de la collaboration. Les tiers-lieux constitueraient en outre des espaces susceptibles de compenser la périphéricité de certains territoires.

Méthodologie

La méthodologie repose sur une **enquête qualitative** auprès des parties prenantes de tiers-lieux (membres, animateurs et fondateurs), principalement des espaces de co-working et des fablabs. Pour chaque population, une grille d'entretien a été construite et, au final, une trentaine d'entretiens a été conduit au cours de l'année 2017. Les investigations ont porté sur les thématiques suivantes :

- Motivations, profils et parcours
- Caractéristiques du TL
- Réseaux interne et externe
- Vie et usages du TL

Le croisement de certains témoignages d'usagers – membres avec ceux des gestionnaires et/ou animateurs a permis de valider la solidité des informations recueillies. Ainsi, les parties prenantes des tiers-lieux ont été sollicitées pour recouper les éléments issus des usagers.

Le point commun aux six terrains d'étude (Bretagne Sud, Dunkerque-Calais, Basse-Normandie, Ontario, Québec, Bade-Wurtemberg) repose sur l'appartenance à une même strate urbaine (villes petites et moyennes), indépendamment de leur tissu économique et de la culture entrepreneuriale propres à chacun. Le choix d'une entrée spatiale se justifie au regard de notre problématique de recherche. L'étude des parcours entrepreneuriaux dans différents terrains a permis de souligner les convergences et contribue à montrer l'existence de spécificités des tiers-lieux en ville petite et moyenne.

Résultats principaux

La richesse du matériau recueilli a abouti à privilégier trois axes de recherche. Précisons que chacun fait l'objet de valorisations spécifiques actuellement en cours.

- **Tiers-lieux et territoire (politiques publiques, dynamiques territoriales, ancrage local des activités économiques et écosystème de TL)**

Le partenariat avec les pouvoirs publics locaux est perçu par les animateurs / fondateurs comme une nécessité, voire une évidence, malgré les difficultés de dialogue, le fossé culturel et la différence de vision souvent constatés. Ce soutien public se traduit matériellement par une mise à disposition de locaux et une aide financière au fonctionnement. Il est particulièrement important en phase de démarrage du projet.

En termes de dynamique urbaine, la question de la centralité du lieu apparaît comme un point prépondérant. Une implantation en centre-ville est souvent évoquée comme une condition de création même si certains fondateurs estiment qu'une telle localisation restreint l'accessibilité du lieu (embouteillage, parking) et que, à l'opposée, la périphérie permet davantage de rayonner aux alentours de la ville centre. Dans tous les cas, l'environnement et le cadre de vie de qualité sont systématiquement recherchés et mis en avant dans les choix de localisation. Par ailleurs, les fondateurs considèrent que leur projet s'insère dans les outils de développement économique. Ils ont conscience d'être, au côté d'autres acteurs, partie prenante de l'écosystème local, même si cette vision est à relativiser pour certains espaces.

Au sujet des échanges avec les autres acteurs locaux, l'insertion dans les réseaux économiques locaux est reconnue comme une nécessité malgré un dialogue parfois difficile. Les fondateurs des TL estiment que leur projet est complémentaire par rapport aux acteurs déjà en places (CCI, clubs d'entreprises). A ce titre, des synergies sont régulièrement évoquées (ex. Technopole / Cantine numérique par exemple). Un autre point pourrait être spécifique au TL de ville moyenne, la proximité et la modeste taille du territoire jouerait favorablement sur l'ouverture aux acteurs externes et la diversité des partenariats (université, écoles, hôpitaux). Cette transversalité est mise en avant à de nombreuses reprises.

A propos de la mise en réseaux des lieux, constatés dans les territoires métropolitains, on constate une forme de pollinisation qui se traduit par de nombreux échanges informels entre porteurs de projets en cours de créations, et porteurs dont le projet s'est déjà concrétisé. Ces échanges de bonnes pratiques et ces effets d'apprentissage contribuent à l'aboutissement de la plupart des projets de TL étudiés. En revanche, certains déplorent un manque de structuration des TL à l'échelle régionale et souhaiteraient mieux tirer parti de la richesse de la situation.

- **Rôle du porteur de projet dans l'émergence des TL**

L'émergence d'un TL semble conditionnée par le porteur de projet et sa trajectoire socioprofessionnelle. La plupart des initiatives observées sont le résultat d'une démarche « bottom-up ». En effet, parmi les tiers-lieux étudiés, peu font état d'un portage assuré par une institution publique. La plupart du temps, c'est le fondateur qui devient animateur, par choix (il reste fortement attaché au projet) ou par défaut (il n'a pas les capacités d'embaucher du personnel d'animation). En outre, la mobilisation de l'expérience et du réseau personnel et professionnel apparaît indispensable pour fédérer une communauté autour d'un projet puis pour ancrer cette communauté dans un lieu. Son capital social est souvent utile dans cette tâche. Les animateurs endossent le rôle de « passeur de frontière » et de « courtier en connaissance ». Ils font preuve à ce titre d'une capacité de dialogue entre milieux différents, qui n'ont pas l'habitude de se fréquenter. Sa capacité à prendre des risques correspond à un profil d'entrepreneur, avec un statut précaire, une faible rémunération et un cumul souvent forcé avec d'autres activités. Enfin, nos résultats montrent un ancrage local élevé se traduisant par des liens familiaux et / ou professionnels avec le territoire.

- Ressources mobilisées par les membres et contribution aux activités professionnelles (entrepreneuriat, collaboration, support social)

Seuls quelques cas emblématiques d'une coopération issue de l'espace de coworking ayant abouti à une innovation ou une société innovante ont pu être relevés lors des enquêtes. En revanche, la sortie de l'isolement a été systématiquement évoquée lors des entretiens avec les membres : le fait d'avoir des « collègues », de pouvoir échanger, de se motiver sont considérées comme les motifs principaux de la fréquentation d'un TL. La mobilisation de ressources à distance comme les anciens contacts et l'utilisation des TIC est aussi un élément essentiel : « grâce à internet, on cherche et on est trouvé » indique ainsi une coworkeuse. L'espace de coworking offre un support pour la coordination à distance avec plusieurs exemples de TPE avec du personnel à distance en co-working. Il s'agit là d'une forme de complémentarité entre la mobilisation de ressources locales et non locales. Au final, il semble difficile de juger des effets propres des tiers-lieux pour les adhérents : s'ils apportent incontestablement de nombreuses ressources à leurs membres, celles-ci relèvent le plus souvent d'un caractère générique et donc non spécifique.

Eléments bibliographiques

- BESSON, R. (2017). « La régénération des territoires ruraux par les tiers lieux. Le cas des tiers lieux creusois », *Urbanews*.
- BLEIN, A. (2017). *L'émergence du coworking dans l'offre d'immobilier d'entreprise en Ile-de-France* (Doctoral dissertation, Université Paris Est).
- BURRET A., (2014). « Etude exploratoire des Tiers- Lieux comme dispositif d'incubation libre et ouvert de projet », *XXIIIème colloque AIMS*, Rennes.
- COHENDET, P., GRANDADAM, D., & SIMON, L. (2010). The anatomy of the creative city. *Industry and innovation*, 17(1), 91-111.
- FASSHAUER, I., ZADRA-VEIL, C., « Espaces collaboratifs ruraux et émergence de l'entrepreneur « alter » », *Entreprendre & Innover*, 2016/4 (n° 31), p. 17-24.
- GRANDADAM, D., COHENDET, P., & SIMON, L. (2013). Places, spaces and the dynamics of creativity: The video game industry in Montreal. *Regional studies*, 47(10), 1701-1714.
- GRANOVETTER M., (1985). Economic action and social structure: The problem of embeddedness. *American journal of sociology*, 91(3)481-510.
- HORVATH, I., DECHAMP, G., (2016). « Quand les pouvoirs publics favorisent la proximité pour stimuler la créativité du territoire », *Gestion et Management Public*, 4(4), 139-155.
- MEYER, M. (2010). The rise of the knowledge broker. *Science communication*, 32(1), 118-127.
- RALLET, A. et TORRE, A. (2004), « Proximité et localisation », *Économie rurale*, 280(1), 25-41.
- SCAILLEREZ, A. et TREMBLAY, D-G. (2016), « Modalités de contribution à l'innovation ouverte : la contribution des modèles de partage de technologies dans le contexte des tiers-lieux : co-working, living-labs et fablabs », Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
- SUIRE, R. (2013). « Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux : entre conformisme et créativité » (No. 201308). Center for Research in Economics and Management (CREM), University of Rennes 1, University of Caen and CNRS.
- SUIRE, R. (2016). La performance des lieux de co-création de connaissances. *Réseaux*, (2), 81-109.
- TUSHMAN, M. L. (1977). Special boundary roles in the innovation process. *Administrative science quarterly*, 587-605.
- WILLIAMS, P. (2002). The competent boundary spanner. *Public administration*, 80(1), 103-124.